

« Promouvoir et faciliter l'engagement bénévole civique et social de tous, sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine sociale ». Article 3.1 de la Charte d'engagements réciproques



Château-Thierry



Solène Ferry, Présidente de l'association Soleil d'Afrique et Philippe Vannier, Responsable du service Vie associative de la ville de Château-Thierry

NOM DE L'ASSOCIATION: SOLEIL D'AFRIQUE

Présentation : mener toutes actions qui favoriseraient le développement des pays en voie de développement en menant des actions sur le terrain ; soutenir l'éducation et la scolarisation, lutter contre la pauvreté, protéger l'environnement, promouvoir le progrès dans le domaine sanitaire, aider à la construction d'équipements, aider au développement.

NOM DE LA COLLECTIVITÉ: VILLE DE CHÂTEAU-THIERRY

TITRE DU PROJET: CHANTIER DE JEUNES

La volonté de la ville et du service Vie associative (créé en 2009) a été d'**organiser un chantier international de jeunes bénévoles d'une durée de trois semaines, avec des jeunes de 18-23 ans**. Ce chantier avait pour objectif principal de favoriser les échanges interculturels. Il s'appuyait sur un engagement des jeunes bénévoles. Il donnait la possibilité à des jeunes de cultures différentes de se rencontrer dans un environnement et être en contact avec la population. Pour la ville, il était important de soutenir l'engagement des jeunes bénévoles au travers de la réalisation collective d'une activité utile et l'apprentissage de la citoyenneté internationale.

Le chantier s'est accompagné d'une formation des jeunes bénévoles portant sur la réalisation d'une action collective d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la mise en valeur du patrimoine du château médiéval.

L'échange de jeunes bénévoles s'est effectué avec des jeunes de l'association Soleil d'Afrique, des jeunes du Nicaragua et de France.

La ville de Château-Thierry, organisatrice de cet évènement, a pu le réaliser grâce au partenariat avec les associations Soleil d'Afrique, la Ligue de l'Enseignement de l'Aisne et le Conseil régional de Picardie (hébergement des jeunes au sein du Lycée Jean de la Fontaine).



L'expérience vécue démontre une chose : les beaux projets ne peuvent se faire qu'avec des bénévoles enthousiastes, des associations aux compétences reconnues, le soutien par les pouvoirs publics et une ferme volonté d'avancer conjointement.

